

CONDITIONS D'ACCES

- En 4^e année: avoir réussi une 3^e année secondaire (enseignement général ou technique)
- En 5^e année: avoir réussi la 4^e année Technique de Qualification Agent d'Education.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'éducateur est un travailleur social qui favorise le développement personnel, social et l'autonomie des personnes qu'il accompagne.

Il exerce son métier dans différents secteurs:

- le secteur d'aide à la jeunesse: maisons familiales, centres d'accueil, institutions publiques (IPPJ), de protection de la jeunesse...
- le secteur d'aide aux personnes handicapées, aux personnes âgées
- le secteur de la santé
- le secteur socio-culturel

Ses compétences professionnelles doivent lui permettre de:

- réagir adéquatement face à une grande **diversité** de personnes et de situations
- travailler en **équipe** et en **partenariat**: avec les intervenants du service (assistant social, psychologue, médecin...) / avec les intervenants extérieurs au service (CPAS, CPMS, délégués du SAJ...)
- s'inscrire dans le **projet** de la personne, du service ...

STAGES

Les stages et séminaires (A.I.P) sont le pivot de la formation.

- Ils enrichissent la réflexion de l'élève sur son projet professionnel et lui permettent d'évaluer ses motivations, ses possibilités et ses limites dans une situation éducative
- Ils permettent l'intégration et le transfert des compétences acquises aux différents cours

Ils se déroulent sur une période

- 3 sem. en 4^{ème} année
- 4 sem. en 5^{ème} année
- 6 sem. en 6^{ème} année

En immersion complète, par année, sous la supervision d'un responsable dans l'institution et du professeur de stages de l'école.

Les lieux de stages correspondent obligatoirement aux secteurs d'activités. Les stages seront prestés dans deux lieux différents dont un dans les services d'aide aux personnes handicapées.

Enfin, ils donnent lieu à différents rapports écrits analysant les expériences vécues.

CERTIFICATION (FIN DE 6^e)

L'option délivre au terme de la 6^e année:

- Le Certificat de Qualification d'Agent d'Education
- Le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) qui permet d'exercer la fonction d'Education.

ETUDES ULTERIEURES

Le C.E.S.S. permet l'accès à toutes les études supérieures, plus particulièrement dans les domaines sociaux et pédagogiques:

- Educateur (trice) spécialisé(e)
- Assistant(e) social(e)
- Instituteur (trice) maternel(le) ou primaire
- Bachelier

GRILLE-HORAIRE

4^e année

A. Formation commune

Education physique	2h
Form.historique et géographique	2h
Formation scientifique	2h
Français	4h
Langue moderne Néerlandais	3h
Mathématique	2h
Religion catholique	2h

B. Option de base groupée:

Alimentation et hygiènes de vie	3h
Enquêtes – Visites – Séminaires	2h
Expression corporelle	1h
Initiation à la vie professionnelle et sociale	3h
Expression plastique	1h
Français : Communication	2h
Traitement de texte	2h

Total: 31h

GRILLE-HORAIRE

5^e 6^e

A. Formation commune

Education physique	2h	2h
Form.historique et géographique	2h	2h
Formation scientifique	2h	2h
Formation sociale et économique	2h	2h
Français	4h	4h
Langue moderne: Néerlandais	2h	2h
Mathématique	2h	2h
Religion catholique	2h	2h

B. Option de base groupée:

Activités d'insertion profession.	3h	3h
Atelier de lecture	1h	1h
Education Comm. Relation	2h	2h
Education à la Santé	3h	3h
Expression corporelle	1h	1h
Expression plastique	1h	1h
Formation sociale	2h	2h
Psychopédagogie	3h	3h

Total: 34h 34h

Le Collège est situé entre la place Flagey et l'avenue Louise.



Il est accessible par les bus et les trams suivants:
38-60-59-71-81-93-8

Inscriptions:
Sur rendez-vous

Tél. 02/648.10.70



Agent d'éducation

4-5-6 années
Technique de Qualification



**Collège Saint Vincent -
Saint François
Chaussée de Vleurgat 55
1050 Bruxelles
Tél.: 02/648.10.70
www.sv-sf.be**